

SOMMAIRE.

LEUR PROGRAMME. LA LOI DE M. MERCIER. L'INSURRECTION A CUBA. EGROS DU JOUR. NOS DÉFAUTS: Paul Petit. SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE. COURRIER DE HULL. A NOTRE-DAME DE LOURDES. CONSEIL DE VILLE. BAZAR SAINT-ANNE. A TRAVERS OTTAWA. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS ÉTRANGERS. PHÉLÈTES.—Le Gouverneur: Routi de Navary.

Lundi, fête de l'Immaculée Conception, notre journal ne paraîtra pas.

LEUR PROGRAMME

Le parti libéral a-t-il présentement un programme, et quel est ce programme? Nos confrères de la presse de l'opposition seraient sans doute bien en peine de répondre à cette question, si nous en jugeons par les contradictions et les divagations dans lesquelles ils tombent presque chaque jour. Il est évident que nos adversaires ne s'entendent pas, qu'ils n'ont pas d'idées arrêtées; ils se débattent dans la vague, et toute leur politique se borne à critiquer le gouvernement sans avoir rien à offrir eux-mêmes à l'opinion publique. Comme le disait un de leurs organes, l'Événement, au lendemain des dernières élections, ils semblent s'être imposé, pour tâche unique, pour toute tactique, de prendre aveuglément la contre-partie de la politique conservatrice. Leur programme consiste dans la négation. C'est le vide, la stérilité absolue, que les libéraux sont en train de réaliser l'idéal de la politique d'opposition réduite à sa plus simple expression. Dans ce cas, le peuple à parfaitement compris la situation, en attendant les conservateurs à gouverner, à agir, et en chargeant les libéraux de critiquer où de surveiller. Chacun a ainsi le rôle qui lui convient.

Le fait est que nos adversaires ne comptent plus, pour atteindre le pouvoir, sur le fait d'accepter par le peuple, sur un programme défini, mais seulement sur les fautes ou les erreurs que pourront commettre les conservateurs, ou plus tôt sur les calamités qu'ils pourront trouver moyen de répandre sur le compte de nos chefs. C'est ce qui explique pourquoi ils n'arrivent jamais que par accident et ne durent pas longtemps. En 1873, ce n'est pas à leur mérite personnel, à leur politique, qu'ils ont dû leur succès, mais à la conspiration montée par M. Huntington. Ils n'espèrent pas réussir autrement dans l'avenir. Ils ne se donnent pas la peine ou ils sont incapables de rien proposer. Ils se contentent de guetter. Leurs pointeurs sont au poste, flairant l'occasion de fabriquer quelque calomnie nouvelle, pour tâcher de nous faire perdre la faveur populaire. Le stratagème est usé, cependant, et le peuple s'est aperçu qu'il avait fait jeu de dupe, en 1873, en leur confiant le pouvoir à seule fin de nous punir pour des crimes qui n'existaient que dans leur imagination inventive: toute la punition a été pour lui-même et il ne lui a pas fallu beaucoup de temps pour revenir de son illusion. Cherchez donc une idée, un point de repère, dans les articles des journaux libéraux, ou dans les discours de leurs chefs. Le savoir-faire du Globe se borne, depuis un an, à s'efforcer naïvement de tourner en ridicule la politique nationale, la N. P., comme il l'appelle. Notre confrère n'a gagné que du discrédit à ce jeu; il a fini par se rendre ridicule lui-même, et par ennuyer ses propres amis, sans réussir à enrayer la marche de notre politique. Efforts inutiles, coups perdus. Le Herald de Montréal, qui a l'air d'être en peine depuis quelque temps, qui a fait un accueil favorable au cabinet Chabreau, en désespoir de cause, pronait, l'autre jour, les avantages de l'union législative, pendant que sa comparse, La Patrie, discutait les mérites respectifs de l'indépendance et de l'annexion, donnant, en fin de compte, la préférence à l'annexion. Nous voilà bien avancés. Ces élucubrations ne parviennent pas à soulever le moindre écho dans le public. M. Blake, lors de son élection, a parlé vaporeusement de la représentation des minorités, qui est, bien, au fait, le programme le plus convenable pour nos adversaires dans les circonstances présentes. Mais M. Blake, au moins, a eu le mérite de dire quelque chose de neuf, tandis que M. Mackenzie, fidèle écho du Globe, n'a fait absolument que du rabachage dans son discours de Worcester, la semaine

dernière. Vaines déblatérations sur l'utilité du libre-échange, flagorneries mesquines à l'adresse de la classe agricole, sur laquelle, a dit le chef libéral, retombe tout le fardeau de la protection, dont le seul objet est de faire vivre la classe industrielle aux dépens des producteurs. La politique du parti libéral, suivant lui, a toujours été de ne favoriser aucune classe en particulier, mais de s'occuper des intérêts généraux du pays. M. Mackenzie donne ici la mesure de son intelligence comme homme d'État. Il ne comprend pas qu'en favorisant une classe de la société, on favorise les autres par là même que la prospérité générale dépend souvent de la prospérité particulière par suite de la solidarité sociale, et que la nation ne saurait être vraiment prospère lorsque certaines classes sont en souffrance. D'ailleurs, il est bien connu que la politique nationale, comme son nom le comporte, favorise non-seulement la classe industrielle, mais aussi la classe agricole et la classe commerciale, le fabricant et le commerçant, comme le producteur. Si M. Mackenzie n'a jamais rien de plus sérieux à faire valoir contre le gouvernement, il peut se résigner à faire piètre figure comme chef de l'opposition.

LA LOI DE M. MERCIER.

En fait de législation étrange, il est difficile d'imaginer rien qui surpasse la loi, maintenant fameuse, de M. Mercier, sur les morts subites, et les fonctions des coroners dans la province de Québec. Cette loi, dont on a senti toute la fausseté dès qu'on l'a vu, fonctionner, devra rester dans les archives parlementaires comme un souvenir impérissable du régime impérial qui a régné sur la province de Québec à été soumise pendant vingt longs mois. Nous disons dans les archives parlementaires, car nous supposons que la législature de Québec va s'empresser, à sa prochaine session, de rayonner du code de ses lois ces dispositions aussi dangereuses qu'irrégulières.

La Chambre, qui les a votées, pourra prendre connaissance des effets qu'elles ont produits. En voyant le nombre des cadavres trouvés qu'on a enterrés sans identification après les avoir laissés traîner plus ou moins longtemps sur les grèves ou les grands chemins, et en constatant le chiffre des décès subits qu'on a laissé passer sans enquête, les législateurs québécois seront à même de juger de la valeur de leur œuvre, ainsi que de la valeur politique de M. Mercier, dont ce bill ridicule a marqué les débuts comme ministre.

Il est étonnant que l'on n'ait pas aperçu, dans le temps, du caractère de ce projet de loi, et qu'on n'en ait pas prévu les résultats. Vouloir que les particuliers, au lieu du gouvernement, prennent l'initiative et provoquent eux-mêmes les enquêtes, dans les cas de mort subite, qu'ils s'exposent aux conséquences d'un acte aussi grave que celui d'émettre à leur risque un soupçon de meurtre ou d'empoisonnement sur le compte de quelqu'un; c'était de la part du gouvernement, qui avait présenté ce bill, vouloir se débarrasser d'un devoir rigoureux et annuler virtuellement la loi des coroners pour se décharger ainsi de sa responsabilité sur le peuple. Sous la loi actuelle, les assassins, les empoisonneurs ont beau jeu et ne s'exposent guère, puisqu'ils ont dix chances contre une, en y mettant la moindre habileté, de cacher les traces de leurs crimes et d'éviter l'enquête post mortem sur le corps de leurs victimes.

Il y a bien peu de personnes qui soient disposées, sous le régime établi par M. Joly et Mercier, à se hasarder à demander cette enquête, que le gouvernement faisait faire dans chaque cas autrefois. On a pu le voir par le petit nombre d'enquêtes qui ont eu lieu depuis la passation de la loi nouvelle. Les journaux de Québec, ont publié récemment ces chiffres, pour leur district, et ils ont fait remarquer le changement, d'où quelques feuilles libérales ont eu l'audace sans pareille de tirer un argument en faveur de la loi même. On croirait difficilement que le Star, de Montréal, et le Franco-Canadien, de Saint-Jean, qui ont eu le courage de féliciter M. Mercier sur les effets de son bill. Sous le titre Économie, le Star constatait avec plaisir que, grâce à peu d'enquêtes faites sous la nouvelle loi, le gouvernement avait épargné une certaine dépense au trésor. Notre confrère ne comptait pour rien les résultats désastreux que cette prétendue économie aurait pu et pourrait encore produire.

Au reste, le peuple a appris à quoi s'en tenir sur ce genre d'économies. L'économie pratiquée par les coroners ressemble à celle qu'a produite l'expulsion des aliénés de la Longue-

Pointe et l'abolition des cours de magistrats stipendiés. Pendant que le gouvernement rognaît ainsi sur des services essentiels, au risque de bouleverser toute la machine sociale, il jetait libéralement l'or de la caisse à ses amis affamés. Il ne pouvait point payer l'entretien d'une vingtaine d'aliénés, à vingt-sept sous par jour; mais il trouvait moyen de dépenser \$130,000 pour le loop-line de M. Turcotte, \$17,000 pour les beaux yeux de M. Goueu, l'heureux beau-frère de M. Joly; \$10,500 pour les fameuses nut locks du Dr McKay, etc. C'est ainsi que cet honnête gouvernement entendait et pratiquait l'économie.

L'INSURRECTION A CUBA.

C'est une chose assez frappante que les deux grandes nations qui possèdent, au siècle dernier, tout le continent américain, ne peuvent pas garder leurs colonies. Nous voulons parler de la France et de l'Espagne. Nous ne rappellerons pas ce chapitre de l'histoire de France, si triste pour nous. Des faits récents—ils se sont passés vers le milieu de novembre—nous montrent que l'Espagne est encore aux prises avec Cuba, la plus belle perle du diadème du roi d'Espagne, comme on a dit souvent. Par bonheur, pour l'Espagne, le parti de l'émancipation est puissant dans l'assemblée nationale, les Cortez. Il y a là des hommes—et on dit que le roi Alphonse partage leur opinion—qui trouvent déplorable qu'en plein dix-neuvième siècle, l'esclavage subsiste encore dans la perle des Antilles. On réclame l'émancipation. Cuba va l'obtenir. Mais la liberté est d'une possession dangereuse pour ceux qui ne savent pas s'en servir. Notre chère France l'a bien prouvé par les horreurs de la Commune. Nous n'avons rien à dire contre l'abolition de l'esclavage et l'émancipation à Cuba; mais nous pensons qu'un protectorat est nécessaire. Si nous en croyons les dernières nouvelles, c'est à cela que visent les hommes modérés de tous les partis, dans l'île. Que l'Espagne lui accorde le self-government, le gouvernement responsable, avec certaines restrictions qui seront levées plus tard, et les conflits déploraux qui entravent le commerce de l'île cesseront pour jamais.

ECHOS DU JOUR.

La Cour Suprême s'est ajournée jusqu'au 12 courant, alors qu'elle prononcera les jugements. Nos compagnies télégraphiques vont demander un parlement d'état de leur pouvoir et privilèges. Au nombre des passagers arrivés hier, par le Caspian, à Halifax, se trouvent Sir John Glover, gouverneur de Terre-Neuve, et Lady Glover. L'honorable M. Landry, ministre des travaux publics au Nouveau-Brunswick, est reparti hier pour sa province. M. Landry était ici depuis le banquet ministériel. La mise en nomination a lieu aujourd'hui dans le comté de Gaspé. Nous apprendrons probablement ce soir que l'honorable M. Flynn a été élu par acclamation. La Gazette de Montréal signalant la rumeur de la nomination de M. le Capitaine Labelle, comme agent général des passagers du chemin de fer de Q. M. O. et O., déclare que le gouvernement ne saurait mieux faire.

Il paraît que M. E. B. Eddy, de Hull, et M. Hamelin Laganière, de Sainte-Anne de la Pérade, ont eu, ces jours derniers, une entrevue, en ce dernier endroit, au sujet du prix des allumettes qu'il est question d'augmenter.

Le général Grant a accepté l'invitation de présider à une grande assemblée qui aura lieu à New-York, dans le but de prendre des mesures préliminaires pour l'organisation d'une exposition universelle à New York en 1883.

Les entrepreneurs citoyens de Emerson, à Manitoba, s'adresseront au parlement pour obtenir une charte qui leur permette de construire un chemin de fer allant à l'Ouest et qui sera connu sous le nom de chemin de fer de Emerson et de la Montagne à la Tortue.

Les compagnies américaines qui font le commerce de charbon, viennent d'augmenter de 25 cts par tonne le prix de cet article. Cette augmentation est due à la grande activité qui règne dans toutes les manufactures. La production du charbon aux États-Unis, atteint des proportions inconnues jusqu'à présent. Elle a at-

teint 25 millions de tonnes cette année et l'on compte en extraire 28 millions de tonnes l'an prochain. Ce sera dix millions de plus qu'en 1878.

Un correspondant du Globe écrit de Battleford, à la date du 17 ultimo, que soixante-dix loges de Sioux Tisons ont planté leurs tentes à Saint-Albert où les vivres leur manquent absolument. Mal vêtus, et n'ayant que peu de chevaux, ces Sauvages, sont, néanmoins, bien armés et ne se gênent pas de dire qu'ils tueraient les animaux pour se nourrir, sans toutefois molester les colons. M. Laird, lieutenant-gouverneur, les a prévenus de ne pas se livrer au pillage, mais de s'adresser aux agents qui viendraient à leur aide, s'il leur était impossible de vivre par la chasse ou la pêche.

La colonie de la Nouvelle-Galles et de celle de Victoria (Australie) vont commencer à exporter des viandes et des animaux de boucherie en Angleterre. Elles vont faire concurrence au Canada et aux États-Unis pour ce commerce. Les expéditions australiennes vont, essayer le procédé de la congélation artificielle pour l'emmagasinage des viandes et leur conservation pendant le voyage. C'est du moins ce que rapporte un journal, sans expliquer si ce procédé pourra résister efficace sous les latitudes équatoriales que les navires allant d'Australie en Europe sont obligés de traverser. Notre confrère fait remarquer à ce sujet les services que l'Angleterre est à même de retirer de ses colonies, qui bientôt pourront presque suffire à l'entretien de son marché alimentaire, qu'elle n'aura plus besoin de demander aux étrangers.

Le Daily News de Chicago rapporte une entre-prise importante qu'un de ses rédacteurs vient d'avoir avec le général Grant. À la question bien naturelle, relativement à la prochaine élection présidentielle, le grand homme a répondu: "Attendez qu'on m'ait offert la candidature, et alors je serai en mesure de savoir ce que j'ai l'intention de faire."

La question suivante: "Faut-il comprendre que vous ne recherchez pas la candidature," le général a fait cette réponse significative: "Je n'ai pas dit cela, (avec quelque embarras) mais je ne sais vraiment pas ce que je puis avoir fait pour mériter que je la recherche."

Le langage assez élastique dans son ambiguïté voulue. Grant sera le candidat républicain en novembre prochain, et président peut-être, pour la troisième fois, le 4 mars 1881. Cette fin de comédie était prévue et avait été annoncée dès le début.

Une raffinerie de sucre va être établie prochainement à Moncton, Nouveau-Brunswick, avec un capital de \$100,000. C'est le quatrième établissement industriel qui se fonde à Moncton depuis moins d'un an. A Saint-Jean, la métropole du Nouveau-Brunswick, deux fonderies nouvelles sont en activité, et la grande filature de coton a doublé ses opérations. Le commerce de cette province trouve si bien son compte à se développer industriel, qu'il s'est adressé au gouvernement fédéral en vue de l'établissement d'un service régulier de steamers entre Saint-Jean et l'Angleterre. Le Nouveau-Brunswick, qui a repoussé la politique protectionniste aux élections de 1878, la seule province où le gouvernement protecteur n'ait pas eu la majorité, retire ainsi d'excellents profits du régime nouveau. Cette expérience devra avoir pour effet de dessiller les yeux de ce peuple obstiné qui refusait de voir la lumière.

Le Mercury, de Québec, hostile au gouvernement d'Ottawa ne peut cependant, s'empêcher de reconnaître les bienfaits du régime protecteur. "Il n'est peut-être, pas généralement connu, dit-il, que depuis l'introduction du nouveau tarif des mines de mica du district d'Ottawa ont pris un développement considérable. Autrefois, le mica était sur la liste des articles admis en franchise et la conséquence était que les manufacturiers canadiens employaient le mica américain à l'exclusion du produit canadien, mais le droit de 20 p. c. imposé récemment, a engagé les canadiens à placer des capitaux dans cette industrie, et aujourd'hui, non-seulement nos manufacturiers n'emploient plus que le mica canadien, mais ils ont même un article de meilleure qualité à meilleur marché. Tant que les Américains avaient le monopole de notre marché, il ne pouvait y avoir pour nos capitalistes aucun encouragement à placer des fonds dans cette industrie, mais grâce à une protection raisonnable, ils ont un marché à leur disposition, et le pays en profite comme eux. Ainsi en est-il des autres articles."

Le régime de Worcester, Massachusetts, me rappelle de divers griefs les défauts de nos compatriotes. Je me demande s'il aimerait mieux me voir écrire des compliments sur notre compte, lui qui travaille à faire perdre aux Canadiens Français de son voisinage leur caractère distinctif.

La règle de sagesse qui dit: "Connaître son ennemi" ne m'a pas paru déplacée. Je me suis cru justifié de signaler des habitudes, des manières de voir très-répandues parmi nous et qui peuvent nous conduire plus loin que nous ne le voudrions. En lisant mes articles, des hommes d'un patriotisme éclairé ont reconnu que certaines vérités sont non-seulement bonnes à dire, mais qu'il faut qu'on nous les dise, si l'on veut qu'elles soient tant soit peu acceptées.

On est le peuple qui se prend sans défauts? S'il s'en trouve un, ce doit être le plus sot, le moins intelligent, le plus corrompu, le moins honnête, le plus insupportable, le moins digne, le plus fanfaron, le moins national que le soleil éclairé. Les individus n'échappent pas à cette mesure qui s'applique à l'humanité tout entière.

Nous avons des défauts, sachons les connaître: là est le point tournant de nos existences. Je conçois très-bien que le régime des Américains—puisque c'est ainsi qu'on le nomme—plaise à nombre de gens. Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer. Je me sens prêt, également, à rendre justice aux nations qui sont en dehors de notre foi religieuse, de notre langue et de nos mœurs;—mais je ne voudrais pas les croire parfaites, et elles-mêmes seraient fort étonnées qu'on leur demandât la palme de la perfection.

Qu'ai-je donc fait de si reprehensible? Signaler de cruelles vérités? Ce n'est certes pas au Bien Public à me jeter la pierre. Ce journal invite les Canadiens-français à s'incorporer à l'élément anti-canadien, anti-français, anti-catholique qui les entoure. On ne dira pas que ce soit là un acte de courage, ni une conception intellectuelle neuve et brillante, ni un aveu que nous valions quelque chose.

Le choléra fit son apparition des mois d'avril de cette année au sud du Japon. A cette époque, les tombes des soldats morts du choléra en 1877 étaient ouvertes par ordre du gouvernement, en partie pour certaines cérémonies religieuses, et aussi pour ensevelir d'une façon convenable ceux qui avaient été enterrés à la hâte durant la guerre. Le choléra est donc sorti, à n'en point douter, de ces funèbres, fouilles. Depuis le commencement de l'apparition du choléra jusqu'en 42 août, la totalité des personnes atteintes dans tout le Japon s'éleva à 76,598.—Sur ce chiffre, 41,915 personnes ont succombé; 9,789 sont restées; la différence donne le nombre des malades qui restent en traitement. En septembre, le chiffre des cholériques atteignait mille; il doit être de beaucoup dépassé aujourd'hui.

Cette épidémie statistique s'explique par la détestable coutume qu'ont les Japonais de manger beaucoup de fruits verts, tout en ne buvant que de l'eau; les Japonais sont aussi généralement peu vêtus, et ils ne portent que très rarement des vêtements de laine.

Le gouvernement, il faut le proclamer, a sa louange, à pris toutes les mesures d'hygiène prescrites par la science. Son trésor est pauvre en ce moment, et cependant il y a pu aller à pleines mains pour conjurer le mal. C'est ainsi qu'il a établi des quarantaines parfaitement administrées, partout où il y a cru utile d'en établir. Il a fait défendre la vente des fruits verts et des boissons d'une fraîcheur douteuse; les maisons des cholériques ont été entourées de clôtures en bambou, afin de signaler les foyers d'infection aux personnes bien portantes; puis il a ouvert des hôpitaux partout où leur installation était nécessaire.

Malheureusement, les lois de quarantaine ont été violées, soit par un navire allemand, Hesperia, soit en core par des Européens, sous le prétexte—bien peu raisonnable, vu les circonstances—que les lois japonaises ne les concernaient pas. Qu'en est-il résulté? C'est que le choléra s'est déclaré à bord du navire italien le Vittor-Pisani, commandé par S. A. R. le duc de Gênes; que l'épidémie s'est introduite partout, et que, à l'heure actuelle, il n'y a plus de quarantaines ni de lazarets. A quoi bon?

C'est sur l'ordre formel du consul allemand de Yokohama que l'Hesperia a quitté l'ancre qui lui avait été assigné par les officiers du port et qu'il a débarqué, en présence d'une population indignée, ses passagers et ses marchandises. Les autorités japonaises ont voulu s'y opposer par la force, mais elles ont dû céder pour éviter un conflit, car les embarcations armées d'un navire de guerre allemand qui se trouvaient là, protégeaient cette violation des lois les plus sacrées.

NOS DÉFAUTS. [Pour le Canada.] NOTRE ENNEMI SANS DÉFAUTS. Le Bien Public de Worcester, Massachusetts, me rappelle de divers griefs les défauts de nos compatriotes. Je me demande s'il aimerait mieux me voir écrire des compliments sur notre compte, lui qui travaille à faire perdre aux Canadiens Français de son voisinage leur caractère distinctif.

La règle de sagesse qui dit: "Connaître son ennemi" ne m'a pas paru déplacée. Je me suis cru justifié de signaler des habitudes, des manières de voir très-répandues parmi nous et qui peuvent nous conduire plus loin que nous ne le voudrions. En lisant mes articles, des hommes d'un patriotisme éclairé ont reconnu que certaines vérités sont non-seulement bonnes à dire, mais qu'il faut qu'on nous les dise, si l'on veut qu'elles soient tant soit peu acceptées.

On est le peuple qui se prend sans défauts? S'il s'en trouve un, ce doit être le plus sot, le moins intelligent, le plus corrompu, le moins honnête, le plus insupportable, le moins digne, le plus fanfaron, le moins national que le soleil éclairé. Les individus n'échappent pas à cette mesure qui s'applique à l'humanité tout entière.

Nous avons des défauts, sachons les connaître: là est le point tournant de nos existences. Je conçois très-bien que le régime des Américains—puisque c'est ainsi qu'on le nomme—plaise à nombre de gens. Des goûts et des couleurs il ne faut pas disputer. Je me sens prêt, également, à rendre justice aux nations qui sont en dehors de notre foi religieuse, de notre langue et de nos mœurs;—mais je ne voudrais pas les croire parfaites, et elles-mêmes seraient fort étonnées qu'on leur demandât la palme de la perfection.

Qu'ai-je donc fait de si reprehensible? Signaler de cruelles vérités? Ce n'est certes pas au Bien Public à me jeter la pierre. Ce journal invite les Canadiens-français à s'incorporer à l'élément anti-canadien, anti-français, anti-catholique qui les entoure. On ne dira pas que ce soit là un acte de courage, ni une conception intellectuelle neuve et brillante, ni un aveu que nous valions quelque chose.

Rien n'est plus confortable, pour voyager, qu'un capot de Chat Sauvage. Cette peau est rare, aujourd'hui, en Canada. Mais j'ai un bel assortiment de capots de Chat Sauvage que je vends de 25 à 45 piastres.

R. J. DEVLIN

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock. 537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA. Ottawa, 10 novembre 1879.

L. A. OLIVIER. AVOCAT. Bureau—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER. Ottawa, 23 juin 1879.

C'est bien certainement un défaut, une faiblesse de caractère des plus dommageables à nos intérêts. Comment sans avoir ce que nous sommes, il se rencontre des personnes parmi nous qui préfèrent entrer dans le moule de l'étranger plutôt que de conserver leur physionomie propre, et ces gens se croiraient sans défauts! Allons donc! A vous, messieurs, le bonnet; il vous coiffe, gardez-le.

Au lieu de s'insurger contre les écrivains qui leur critiquent, nos compatriotes doivent se demander d'abord s'il ne serait pas possible de tirer parti de leurs conseils. Ce qui nous manque—je ne le dirai jamais trop—c'est la connaissance de notre histoire.

Un homme qui ne connaît pas le passé de sa race est comme celui qui ne peut avouer ses parents. Il est facile de l'entraîner dans un cercle hostile au monde qui l'a vu naître. Tout lui manque pour se défendre. Les raisonnements subtils des étrangers lui semblent superbes. Ce sont pour lui des révélations. Ne sachant pas qu'il a une tradition d'honneur et de gloire à maintenir, il se range du côté de la nationalité d'occasion, second hand, disent les Anglais. Il abandonne facilement ce qu'il n'a jamais su posséder. Il renonce à tout ce qu'il n'a jamais pu comprendre.

A la rigueur, ceci est pardonna-ble chez le simple particulier, car il n'a pas toujours le bonheur de s'instruire; mais que penser du journaliste qui se donne la mission de nous éclairer et qui ne trouve rien de mieux que de tourner le dos aux principes qu'il a mission d'enseigner? Rendre les armes à ceux qui veulent nous réduire, ce n'est pas malin—il y a beau temps que la race française serait disparue du Canada si nos pères en avaient agi ainsi. Tout ce que les Anglais et autres désirent, c'est de nous absorber, de nous noyer dans leurs rangs. Nous ne le voulons pas. De là des luttes, constamment terminées par nos victoires. Faites comprendre cela à vos lecteurs, journalistes; vous qui tenez la plume, sachez relever le courage de vos bataillons; ne penchez jamais vers le parti de l'étranger. Cet étranger dont vous vous faites un épouvantail et que vous espérez vous rendre propice en pliant devant lui le genou, n'est pas si terrible que vous voyez bien le croire—lisez notre histoire—il rampe, il pleure, il recule devant une défensive adroite et déterminée; il finit souvent par se rendre avec les apparences de la meilleure grâce du monde—car il sauve assez bien les apparences, c'est connu, mais il se rend!

Oni dites des vérités! sans vous préoccuper si le voisin vous écoute. D'ailleurs, celui-ci assez idées s'insur sur les bras; il ne sera pas scandalisé des remontrances que vous adresserez à vos amis. Mais gardez-vous de vous croire, tous ensemble, sans défauts. N'allez pas, non plus, faire bon marché de votre nationalité, parce que vous habitez ou la province d'Ontario ou le Massachusetts; laissez cette triste faiblesse à ceux qui viennent d'Europe et qui se figurent, sans rime ni raison, qu'une fois en Amérique il est fait plus rien, etc. Si toutefois, il fallait être "américain" sur ce continent d'Amérique, le plus court moyen serait de devenir Canadiens-français, puisque nous sommes la plus ancienne société civilisée qu'il y ait au nord du golfe du Mexique—ce qui rend des points aux prétendus Américains arrivés ici d'hier.

Nous sommes chez nous; ne craignons pas de nous instruire. Les uns les autres et ne nous occupons pas de qu'en dira-t-on des étrangers, les seuls, règle générale, ne se rapprochent de nous que pour utiliser nos forces à leur avantage. Ne leur cédez jamais le terrain acquis légitimement. Si le Bien Public, au lieu de bruler de l'encens sous le nez des étrangers et de les égarer comme des modèles à ses lecteurs, étudiait notre race dans ses origines, ses tendances, ses talents, ses aptitudes, il lui conseillera bonnement de rester ce qu'elle est—tout en lui signalant ses défauts, car nous ne sommes pas parfaits, quoique formés d'une excellente étoffe.

PAUL PETIT.

Le grand ETABLISSEMENT DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc. EST CELUI DE G. C. EGAN, 537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock. 537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA. Ottawa, 10 novembre 1879.

L. A. OLIVIER. AVOCAT. Bureau—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER. Ottawa, 23 juin 1879.



HUILE ASTRALE DE PRATT 180 degrés à l'épreuve du feu. La meilleure huile de charbon du monde.

PAS DE FUMÉE, PAS DE SENTEUR, PAS D'EXPLOSION. SEULEMENT CHEZ SHAW CRYSTAL HALL 68 Rue Sparks.

PR NEZ GARDE!

Certains gens font passer de l'huile du Canada pour celle des États-Unis, prétendant l'acheter de nous, pour fournir leurs clients. Ceci est faux. Il n'y a pas d'autre huile américaine au village d'avenir marchand ou revendeur ne l'achète de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.

GEORGE EST FAUX. Il n'y a pas d'autre huile américaine au village d'avenir marchand ou revendeur ne l'achète de nous, ni ne peut la vendre. Cette huile ne peut s'acheter que de nous, à notre établissement 63 rue Sparks, et de là est destinée à tous nos clients.



LA MAILLEUSE MACHINE A COUDRE DU MONDE. N'a pas son égal pour la fini, la durée et l'étendue de son usage fait.

2000 MAINTENANT EN USAGE A OTTAWA. Aucun autre MOULIN ne donne autant de satisfaction. THOMAS MAY, Agent général pour Ottawa. BUREAU PRINCIPAL: 210 Rue Sparks. SUCCURSALE: 284, RUE DALHOUSIE. Ottawa, 25 nov., 1879. 6m.

Le grand ETABLISSEMENT DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES DE MODES, Vêtements d'hommes etc., etc. EST CELUI DE G. C. EGAN, 537 & 539 RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock. 537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA. Ottawa, 10 novembre 1879.

L. A. OLIVIER. AVOCAT. Bureau—Enclosure des rues Rideau et Sussex, Block d'Edgson, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER. Ottawa, 23 juin 1879.